

# Réforme du code du travail : Un processus de mobilisation en construction



*Mercredi 24 février 2016 , par Alessandro Vitagliano*

Neuf syndicats CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, Solidaires-Sud, Unsa, Unef, UNL et Fidl (lycéens) ont publié mardi 23 février au soir un communiqué commun, dans lequel ils affirment leur mécontentement du projet de loi sur la réforme du code du travail, défendu par la ministre Myriam El Khomri.

Dans cette première intersyndicale depuis 2010, les syndicats demandent le retrait de la « *barémisation* » des indemnités prud'homales dues en cas de licenciement abusif et des mesures qui accroissent le pouvoir unilatéral des employeurs.

La CGT s'était déjà exprimée le 19 février sur le projet de loi sur le travail avec le communiqué « Tout bénéf pour le Medef ! »

Aujourd'hui 24 février, avec cette *note à ses organisations*, la CGT continue à avancer dans la construction d'un processus de mobilisation.

Une réunion intersyndicale a eu lieu hier mardi 23 février à la CGT en présence de dix organisations syndicales, sept organisations de salariés : CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA et trois organisations de jeunesse : FIDL, UNEF, UNL. Seule la CFTC était absente. Comme l'ont souligné l'ensemble des organisations, cette réunion était en soi un évènement car elle rassemblait la quasi-unanimité des organisations à l'initiative de la CGT.

Soulignons que cette configuration n'avait pas été vue depuis fort longtemps.

Après 4 heures de réunion, un texte a été signé par tous les présents à l'exception de FO.

Ce texte met en avant la dangerosité de la loi EL KHOMRI. Il est déjà présenté dans les médias comme une première riposte des syndicats face au gouvernement. Même si chaque organisation porte une appréciation différente sur le contenu du projet de loi, pour autant tous les participants ont acté la dégradation économique et sociale du pays.

Toutes s'accordent également sur le mécontentement et la colère grandissante des salariés face à l'absence de perspectives.

La CGT n'a eu de cesse de proposer, pendant cette réunion, que se tienne le 31 mars prochain une journée de mobilisation interprofessionnelle et unitaire.

Cette proposition n'a pas fait l'unanimité même si personne n'a fermé la porte. FIDL, FO, FSU, SUD, UNEF et UNL partagent cette idée.

La CGT s'engage donc sur une journée d'action, le 31 mars.

Une nouvelle réunion de tous les syndicats se tiendra le 3 mars prochain à l'UNSA afin de poursuivre les discussions engagées hier\*.

Dans la même journée se tiendra, à l'invitation de la CGT, une seconde réunion visant à définir les modalités d'action du 31 mars avec les organisations qui partagent notre avis quant à cette nécessaire mobilisation.

Enfin, une intersyndicale des fédérations de la fonction publique se tiendra ce soir pour envisager les suites du 26 janvier à l'occasion des négociations sur la revalorisation du point d'indice qui se dérouleront normalement dans la semaine du 14 au 18 mars. Nos fédérations porteront l'idée d'initiatives dans cette période.

Soulignons qu'un certain nombre de professions, à l'instar de la fonction publique, sont d'ores et déjà engagées dans des actions unitaires, les 17 et 18 février ce sont les Industries électriques et gazières et AREVA qui étaient dans la rue, les cheminots et la RATP battront le pavé le 9 mars, le 10 mars les retraités défilèrent, d'autres mouvements sont en préparation.

Cela va dans le sens de ce que nous avons décidé de conjuguer actions professionnelles et convergence interprofessionnelles.

Afin de préparer au mieux cette journée de mobilisations du 31 mars, la construction unitaire doit se faire à tous les niveaux, entreprises, territoires et professions. Nous vous invitons à prendre d'ores et déjà tous les contacts nécessaires avec nos homologues syndicaux.

Montreuil, le 24 février 2016

L'article ici